

# UCE : rassembler, résister, rayonner...

*L'ouverture d'une Assemblée générale, c'est toujours l'occasion de faire un retour sur notre parcours commun et, pour ce qui nous concerne, retracer les principes qui ont donné naissance à l'Union Crémationiste Européenne (UCE), les actions qui ont été les nôtres.*



**... IL FALLAIT OCCUPER  
LE TERRAIN,  
SE POSITIONNER,  
ET EXISTER, SOUS PEINE  
DE LAISSER LE CHAMP  
AUX AUTRES.**

Rassembler, c'est le maître mot qui a prévalu dès la fin du congrès de l'ICF (International Cremation Federation) à Paris organisé par notre Fédération, et qui avait vu les mouvements associatifs philosophiques marginalisés, voire expulsés par les tenants et les partisans d'une ligne marchande forte dans le contexte annoncé et prévisible d'une évolution constante et croissante de la pratique crémationiste et du business possible.

Rassembler bien évidemment des mouvements associatifs, mais aussi toute structure partageant nos principes. Yves Ricaud, Claude Gonzales et ceux qui formaient à cette époque l'ossature de notre mouvement ont évolué vers cette idée de rassembler ce qui était alors épars sur la base de principes éthiques, portés, par notre attachement à la liberté, l'égalité, la laïcité, à la défense des droits de l'individu. La crémation, c'est aussi un attachement à la mémoire ; alors je citerai quelques-uns de ces pionniers associatifs locaux, fédéraux et nationaux :

- Nos amis belges Marcel Guillaume, Lucien Savonne, Robert Smets, Jean-Paul Petit...
- Nos amis italiens Bruno Segre, Luciano Scagliarini, Roberto Ferrari, Mario Spadini...
- Nos amis Luxembourgeois Aloyse Schmidt, Jean Gremling...

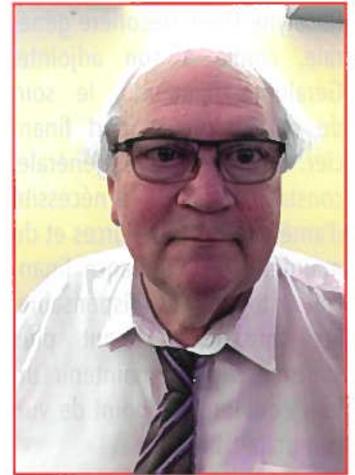
Pour ce qui nous concerne, de nombreux amis passés à l'éternité : Louis Herriot, Roger

Gaillard, Dannick Choblet, Monique Vincent..., mais encore Pierre Mollier, qui nous a apporté le logo de l'UCE, Jacques Cousin, Martine Charpentier et bien d'autres, ils m'excuseront de ne pas les citer toutes et tous.

C'est ainsi qu'en 2002 ont été déposés les statuts au Moniteur belge, la Société Belge de Crémation accueillant dans ses locaux le siège officiel de l'UCE, boulevard Maurice Lemonnier. Certes, nous n'étions pas légion, et nous ne le serons jamais, dans ce domaine investi historiquement par l'argent, à pouvoir venir défendre des principes humanistes, désintéressés, prioritaires pour nous, mais il fallait occuper le terrain, se positionner, et exister, sous peine de laisser le champ aux autres.

## ■ Résister et exister

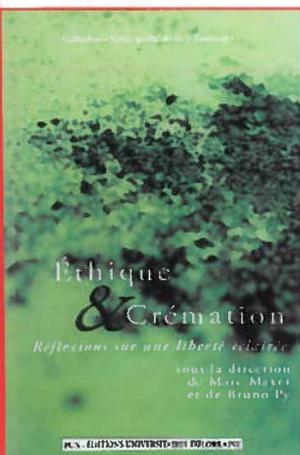
Dès sa création, l'UCE s'est manifestée pour évoquer la fameuse directive Bolkenstein. C'est ainsi que nous avons été reçus à plusieurs reprises par une délégation parlementaire sensibilisée à ces problématiques afin de maintenir dans le domaine public la gestion des cimetières et des équipements cinéraires. L'occasion aussi de redire notre volonté d'une baisse de la TVA dans ce secteur d'activité. En France, ce sujet était si l'on peut dire brûlant quand nous sommes allés dire notre position au ministère de l'Intérieur et au Sénat.



*Maurice Thoré,  
président de l'UCE.*

Parallèlement, plusieurs manifestations se sont déroulées afin de marquer le centenaire de la crémation ou de nos associations, à Paris, Bruxelles, Rome et Luxembourg. De plus, une sensibilisation forte de l'exécutif et du législatif grecs était engagée. Travail de longue haleine auprès de tous les groupes parlementaires européens, du gouvernement grec, en direction aussi de l'Église orthodoxe, farouchement opposée à l'évolution des pratiques funéraires dans leur pays.

Le 1<sup>er</sup> mars 2006, une dépêche de l'AFP nous faisait savoir que le Parlement grec avait adopté un amendement autorisant la crémation des corps, jusqu'ici interdite, condamnée par l'Église. Parmi les organisations non gouvernementales à l'initiative, l'UCE. Un coup de tonnerre





Matera.

dans cette Grèce très pieuse. Hurllements et lobbying pour empêcher l'édification de crématoriums indispensables au développement de la pratique.

**DES MAIRES DE GRANDES VILLES, ATHÈNES, THESSALONIQUE, ESTIMENT AUJOURD'HUI QUE LA GRÈCE DOIT PERMETTRE LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX, ET SONT PRÊTS À ACCUEILLIR DES ÉQUIPEMENTS.**

Si le citoyen n'a pas les moyens de s'acheter une coûteuse concession, il est enterré temporairement puis déposé dans un ossuaire. Il peut aussi choisir d'aller se faire crématiser en Bulgarie, un récent reportage d'ARTE (La crémation, un enjeu de pouvoir ?) en témoigne. Des maires de grandes villes, Athènes, Thessalonique, estiment aujourd'hui

que la Grèce doit permettre le respect des droits fondamentaux, et sont prêts à accueillir des équipements. Fin d'une première manche, la seconde est engagée.

### ■ Rayonner

Dans les pays de tradition catholique, la crémation connaît aujourd'hui un réel succès, ce qui peut entraîner d'autres dérives, car l'expansion du taux de crémation attire les investisseurs, qui y voient une source de revenus sur un marché globalement constant (550 000 décès en moyenne en France par an). C'est pourquoi, après avoir organisé à deux reprises avec l'Université de Nancy un colloque suivi de la publication de deux ouvrages sur des études comparées de nos législations (avec nos amis Bruno Py et Marc

Mayer), l'UCE, dans un troisième colloque "Éthique et crémation : réflexions sur une liberté éclairée", a élaboré une charte éthique crématisiste de dimension européenne qui s'en veut la prolongation, que nous continuons de diffuser largement.

L'éthique étant définie comme la science qui traite des principes régulateurs de l'action et de la morale, l'ambitieux dessein d'être l'art de différencier le bien du mal.

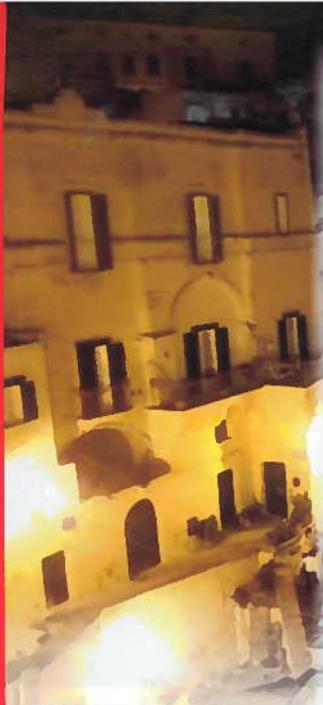
L'éthique ne produit ni norme ni dogme. L'éthique est une réflexion sur le sens de l'action, nous disent-ils.

Nous nous sommes retrouvés à nouveau à Nancy aux fins de poursuivre cette réflexion collective pour irriguer la réflexion et l'action de chacune et de chacun dans nos associations respectives et donner du grain à moudre sur : "Le statut juridique des restes humains".

De nombreux intervenants, des échanges courtois parfois fermes, je ne citerai que celui entre Marc Mayer et le sénateur Jean-Pierre Sueur : "La législation française nous a en quelque sorte imposé une vision des cendres en les assimilant plus ou moins au corps et en prenant des dispositions réglementaires leur conférant une protection qui se retrouve

Les participants à l'assemblée générale.





**... L'AVENIR,  
NOTRE AVENIR, EST DANS  
LA POURSUITE  
DE NOS RECHERCHES,  
DE NOS RÉFLEXIONS  
ÉTHIQUES,  
ET DANS LEUR DIFFUSION.**

dans les trois qualificatifs, respect, décence et dignité." Ce qui a fait dire à Marc en retour : "Existe-t-il un dignitomètre ?"

Quant à l'éventuel retour en arrière sur la liberté de disperser les cendres en pleine nature, qui a toujours suscité des appétits religieux, c'est évident, financiers, c'est sûr, que l'on se garde de quelque tentative que ce soit, car elle se pratique en Europe régulièrement, dans le respect de la volonté de nos concitoyens. Ce serait une atteinte grave à cette liberté qui chemine depuis plus d'un siècle et guide la démarche crémaliste.

### ■ En conclusion, je citerai Schopenhauer :

Toute vérité franchit trois étapes. D'abord, elle est ridiculisée, ensuite, elle subit une forte opposition, puis elle est considérée comme ayant toujours été une évidence.

C'est un résumé clair de notre engagement commun. À l'heure ou d'autres débats fondamentaux portent sur la qualité de la fin de vie et la longueur de certaines agonies, il apparaît comme une évidence que les questionnements sur la manière de bien mourir existent au cœur de la question essentielle, celle du sens de la vie.

Il est évident que cela est notre combat à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur, car les décideurs sont des deux côtés, là est le positionnement de l'UCE. Nous sommes dans un environnement paradoxal. Nos mouvements perdent de leur consistance en nombre de militants en grande partie parce que nous avons gagné nos combats initiaux : l'implantation de crématoriums, la présence d'espaces cinéraires dans nos communes...

L'avenir sera vraisemblablement plus complexe, dans un désinvestissement croissant de l'en-

gagement associatif, avec un individualisme forcené et des professionnels du mourir clé en main, agressifs sur le marché.

Mais rien ne sert de gémir, l'avenir, notre avenir, il est dans la qualité à exiger, l'accueil à promouvoir, dans la réflexion sur la ritualisation, le respect des volontés à ne pas contrarier, le testament porteur de ces volontés à imposer, dans l'éthique en général. L'avenir est dans la résistance de nos structures associatives, fédératives et l'UCE. Il est dans la poursuite de nos recherches, de nos réflexions éthiques, et dans leur diffusion. Il est dans le développement de notre communication qui crédibilisera notre action collective. Rassembler, résister, rayonner, là est notre lien, le sens de notre action, la raison de notre union.

**Maurice Thoré,**  
Président de l'UCE